



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département des finances et contributions
Office du personnel de l'Etat

Service d'évaluation des fonctions

DEFINITION DE FONCTION-TYPE

Date d'établissement

01.07.75

Date de révision

Date de mise en application

01.07.75

1. Dénomination de la fonction

Organisateur/organisatrice

Code fonction

2.06.005

2. But de la fonction

Procéder à des études à la demande de l'administration cantonale en repensant notamment les objectifs, le processus de travail et les structures afin de rendre la gestion plus économique et plus efficace.

3. Description de la fonction

La fonction implique notamment :

- l'établissement de relations de confiance à tous les niveaux;
- la pose de diagnostics, la réunion d'éléments permettant d'apprécier les situations et de juger de l'opportunité des mesures à prendre;
- l'analyse critique des buts et la pose éventuelle de nouveaux buts;
- la conception d'un nouveau système en fonction des buts définis;
- la mise en oeuvre du système mis au point;
- la remise en question de la structure hiérarchique et fonctionnelle dans laquelle il s'exerce, et la proposition, chaque fois que cela est nécessaire, de la mise en place d'une nouvelle structure;
- l'exécution d'autres tâches à la demande des supérieurs hiérarchiques.

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	L	C	I	A	H	Cl. max. 18
Points	50	10	49	5	50	Total 164